

# Corporate Governance

(Valable à partir du 22 août 2024)

## Faits marquants de l'exercice en cours:

- Le 23 mai 2024, le Conseil d'administration de la Banque Migros a élu Bernhard Kobler en tant que président du Conseil d'administration. Bernhard Kobler est déjà membre indépendant du Conseil d'administration depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017; il succède à Fabrice Zumbunnen, qui était membre et président du Conseil d'administration depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Le 23 mai 2024, l'Assemblée générale de la Banque Migros SA a élu Mario Irminger en tant que vice-président du Conseil d'administration. Il préside également le Comité du personnel et est membre du Comité de crédit. Mario Irminger est président de la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros.
- Le 22 août 2024, l'Assemblée générale a élu Barbara Bieri en tant que représentante du personnel au Conseil d'administration. Elle succède à Irene Billo-Riediker, qui a quitté le Conseil d'administration au 23 mai 2024.
- Le 23 février 2024, Ursula La Roche a annoncé sa démission du Conseil d'administration de la Banque Migros SA, qu'elle a quitté au 31 juillet 2024. La recherche d'une personne appropriée pour lui succéder n'est pas encore terminée.

### Table des matières

Faits marquants de l'exercice en cours	2
Structure du groupe et actionariat	3
Conseil d'administration	3
Organisation interne et réglementation des compétences	4
Instruments d'information et de contrôle	6
Membres du Conseil d'administration	8
Direction générale	11
Membres de la Direction générale	12
Organe de révision	16
Outils d'information de l'organe de révision	16
Stratégie et profil de risque	16
Structure de distribution	17

## Corporate Governance

(valable à partir du 22 août 2024)

La Banque Migros publie ses informations en matière de Corporate Governance conformément à l'annexe 4 de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques».

### Structure du groupe et actionnariat

La Banque Migros est une société anonyme de droit suisse non cotée en bourse ayant son siège principal à Zurich. Active dans toute la Suisse, elle offre ses services bancaires et financiers au travers de 75 succursales (avec les sites de conseil dédiés à la clientèle Entreprises et dans les bureaux de poste). La Banque Migros est détenue à 100% par la Fédération des coopératives Migros (FCM) depuis sa fondation. La FCM détient cette participation de manière indirecte, au travers de Migros Participations SA.

Les participations détenues par la Banque Migros ne sont pas pertinentes pour l'évaluation globale de l'entreprise, raison pour laquelle cette dernière n'établit pas de comptes consolidés. Toutes les participations sont mentionnées dans l'annexe aux comptes annuels 2023, à la page 42. La Banque Migros ne détient aucune participation croisée.

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque Migros est composé de six personnes (dont une représentante du personnel de la Banque Migros). Celles-ci n'assument aucune tâche exécutive, en conformité avec la loi sur les banques, et n'ont jamais fait partie de la Direction générale de la Banque Migros. Trois membres du Conseil d'administration sur six remplissent les critères d'indépendance énoncés par la circulaire FINMA 2017/1 «Corporate Governance – banques». L'Assemblée générale élit les membres du Conseil d'administration. La durée du mandat est de deux ans, avec possibilité de réélection. La durée du mandat des membres externes et indépendants du Conseil d'administration est limitée à 12 ans, avec une limite d'âge fixée à 70 ans. Le Conseil d'administration se constitue lui-même et élit la présidente ou le président ainsi que la vice-présidente ou le vice-président. La constitution du Conseil d'administration s'effectue lors de la première réunion suivant l'élection.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction, la supervision et le contrôle de la gestion des affaires. Outre les compétences énoncées dans les statuts, il assure notamment les tâches suivantes:

- approbation de la charte, de la stratégie d'entreprise (y compris en matière de durabilité), de la politique commerciale, du concept cadre de gestion des risques et de la politique de risque;
- définition de l'organisation et du contrôle interne;
- définition de la comptabilité, du contrôle financier et de la planification financière;
- élection et révocation des membres des comités, de la présidente ou du président et des membres de la Direction générale ainsi que de la ou du responsable de la Révision interne;
- approbation du bilan et du compte de résultat prévisionnels ainsi que de la planification des investissements;
- approbation des comptes annuels et semestriels (bilan, compte de résultat, annexe), sous réserve des compétences de l'Assemblée générale;
- décision de l'établissement et de la suppression de succursales;
- haute surveillance des personnes chargées de la gestion des affaires;
- réception et contrôle des rapports de la Direction générale sur la marche des affaires, les risques, la situation de la société et les événements significatifs;
- traitement des rapports établis par la Révision interne et par la société d'audit.

## Organisation interne et réglementation des compétences

L'organisation interne et le fonctionnement du Conseil d'administration sont régis par le règlement d'organisation du 5 novembre 2020, qui a été approuvé par la FINMA. Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre ainsi que sur convocation du président. Le président du Conseil d'administration, ou, en son absence, la vice-présidente, préside les réunions du Conseil d'administration ainsi que l'Assemblée générale, et représente la banque à l'extérieur dans le cadre des compétences du Conseil d'administration. Dans les cas urgents ne souffrant aucun report, il se prononce exceptionnellement sur des affaires incombant d'ordinaire au Conseil d'administration. Sont exceptées les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration, conformément à l'art. 716a CO.

La répartition des tâches au sein du Conseil d'administration et des comités est présentée dans le tableau de la page 10. Le Conseil d'administration constitue quatre comités permanents: le Comité d'audit, le Comité de crédit, le Comité des risques et le Comité du personnel. Les comités du Conseil d'administration se réunissent sur invitation de leurs présidents aussi souvent que les affaires l'exigent.

Les comités ont pour tâche de préparer les travaux du Conseil d'administration ainsi que de soumettre des rapports et des recommandations lors des réunions du Conseil d'administration. Hormis les compétences spécifiques du Comité de crédit s'agissant des opérations de crédit individuelles, les compétences spécifiques du Comité d'audit concernant l'approbation de la rémunération du responsable de la Révision interne ainsi que les compétences spécifiques du Comité du personnel concernant l'approbation des contrats de travail et des rémunérations, les comités n'ont aucune compétence décisionnelle. Le Conseil d'administration conserve en principe la responsabilité globale des tâches déléguées aux comités. Il appartient au Conseil d'administration de prendre les décisions en tant qu'organe collectif. Les comités informent immédiatement l'ensemble du Conseil d'administration en cas d'événements extraordinaires.

### Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé des personnes suivantes:

- Isabel Stirnimann, présidente
- Michael Hobmeier, membre
- Isabelle Zimmermann, membre

Le Comité d'audit évalue les directives de la banque en matière de présentation des comptes, l'intégrité du reporting financier, les obligations de publication ainsi que la qualité, la pertinence et les résultats des révisions interne et externe. En outre, il évalue le respect des exigences de reporting par la banque, l'approche de la Direction générale en matière de contrôle interne s'agissant de l'établissement et de l'intégralité des états financiers et de la présentation des résultats. Le Comité d'audit surveille et évalue l'efficacité des contrôles internes, notamment du Contrôle des risques, de la fonction Compliance et de la Révision interne. Il s'assure également de l'élimination des anomalies constatées par les sociétés d'audit. Il soumet des recommandations au Conseil d'administration concernant les comptes annuels soumis à l'approbation de ce dernier. Pour accomplir ses tâches, le Comité d'audit s'entretient régulièrement avec le réviseur responsable de la société d'audit et le responsable de la Révision interne, ainsi qu'avec des représentants de la Direction générale et, au moins une fois par an, avec le responsable de Compliance et le responsable du Contrôle des risques. Le Comité d'audit approuve la rémunération du responsable de la Révision interne.

**Comité des risques**

Le Comité des risques est composé des personnes suivantes:

- Dr. Isabel Stirnimann, présidente
- Bernhard Kobler, membre
- Isabelle Zimmermann, membre

Le Comité des risques vérifie que la banque maintient une gestion des risques appropriée, avec des processus efficaces qui sont adaptés à la situation de la banque en matière de risque. Il surveille la mise en œuvre des stratégies de risque, notamment dans la perspective de leur conformité avec la tolérance au risque prescrite et avec les limites de risques. Il évalue, en outre, les conséquences potentielles des risques pertinents sur les revenus, les fonds propres et la réputation de la Banque Migros. À cet effet, il examine la planification des fonds propres et de liquidité ainsi que l'établissement des rapports correspondants. Puis il discute du règlement pour la gestion des risques à l'échelle de la banque et soumet des recommandations au Conseil d'administration. Pour accomplir ses tâches, le Comité des risques s'entretient régulièrement avec des représentants de la Direction générale et, au moins une fois par an, avec le responsable de Compliance, le responsable du Contrôle des risques et le responsable de la Révision interne.

**Comité de crédit**

Le Comité de crédit est composé des personnes suivantes:

- Michael Hobmeier, président
- Bernhard Kobler, membre
- Mario Irminger, membre

Le Comité de crédit représente la plus haute instance d'approbation des opérations de crédit individuelles qui relèvent de sa compétence; en complément au Comité des risques, il traite les détails spécifiques des activités de crédit de la banque qui sortent du cadre des tâches de ce dernier en matière de risques de crédit. Il examine notamment les nouvelles affaires importantes relevant de la compétence de la Direction générale (Comité de crédit de l'ensemble de la banque), juge l'évaluation générale de la conjoncture et l'évolution du marché immobilier, étudie les adaptations de directives, procédures et processus, notamment en ce qui concerne les limites de nantissement, le calcul de la capacité financière, les systèmes de notation ainsi que l'évaluation de biens immobiliers, et soumet des recommandations au Conseil d'administration. En outre, il évalue et examine l'évolution du portefeuille de crédits de la banque, notamment en ce qui concerne les affaires dérogeant aux directives de crédit («exceptions to policy»), les principaux débiteurs / groupes de débiteurs, les engagements compromis et les corrections de valeur y relatives, ainsi que les hypothèses de simulations de perte de valeur sur les biens immobiliers. Pour accomplir ses tâches, le Comité de crédit s'entretient régulièrement avec des représentants de la Direction générale ainsi qu'avec le responsable de la gestion des risques de crédit.

**Comité du personnel**

Le Comité du personnel est composé des personnes suivantes:

- Mario Irminger, président
- Bernhard Kobler, membre
- Isabelle Zimmermann, membre

Le Comité du personnel aide le Conseil d'administration à remplir ses tâches en matière de politique du personnel (planification du personnel, rémunération, nominations). Il approuve certaines rémunérations et assiste le Conseil d'administration dans l'évaluation des membres de la Direction générale. Il examine notamment chaque année l'évaluation des membres de la Direction générale proposée par le président de la Direction générale. Le Comité du personnel procède à cette évaluation pour le président de la Direction générale, tandis que le président de la Direction générale le fait pour les autres membres de la Direction générale. En outre, il fixe les principes régissant la sélection de candidats au Conseil d'administration à faire élire ou réélire par l'Assemblée générale et prépare la sélection sur la base de ces critères. Le Comité du personnel évalue les candidats proposés conjointement avec le président de la Direction générale, en vue de la nomination des membres de la Direction générale et de la direction par le Conseil d'administration. Il approuve, en outre, tous les contrats de travail des membres de la Direction générale ainsi que les éventuels contrats de travail des membres du Conseil d'administration.

## Instruments d'information et de contrôle

Les instruments d'information et de contrôle de la Banque Migros sont conformes aux directives de la FINMA. La Banque Migros est dotée d'un système d'information de gestion (Management Information System, MIS) qui permet au Conseil d'administration de remplir son obligation de surveillance et de contrôler les compétences déléguées à la Direction générale. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois des états financiers incluant une comparaison avec le budget prévisionnel et avec l'exercice précédent, et chaque trimestre un rapport global sur les risques comportant un état actuel des liquidités, de la dotation en fonds propres et du cumul des risques. Les procès-verbaux des réunions de la Direction générale sont, en outre, remis au président du Conseil d'administration pour consultation.

Le Comité de risque et des finances assiste la Direction générale dans l'établissement et la mise en œuvre du processus de gestion des risques. Il est composé de membres de la Direction générale et de représentants des première et deuxième lignes. Le Comité de risque et des finances est chargé de surveiller et de piloter les risques de marché, de crédit, de liquidité, opérationnels et de compliance à l'échelon de l'ensemble de la banque et définit les mesures de gestion du bilan.

Les systèmes et méthodes utilisés sont décrits à la rubrique «Gestion des risques» dans la partie financière du rapport annuel 2023, aux pages 21 à 36.

### Révision interne

En août 2024, la Révision interne comptait 12 collaborateurs. Elle est directement subordonnée au Comité d'audit du Conseil d'administration et dispose de droits de consultation, d'accès et de contrôle illimités.

La Révision interne aide le Conseil d'administration et ses comités à remplir leurs obligations de surveillance et de contrôle en adoptant une approche systématique et axée sur le risque pour évaluer l'efficacité de la gestion des risques, du système de contrôle interne ainsi que des processus de pilotage, de gestion et d'assistance, et émet des recommandations d'optimisation. Elle vérifie par ailleurs le respect des dispositions réglementaires ainsi que des instructions et lignes directrices internes. En tant qu'instance de contrôle indépendante de la Direction générale, elle établit ses rapports en toute autonomie et évalue de manière appropriée et régulière l'ensemble des activités de la banque. La Révision interne soumet annuellement au Comité d'audit les objectifs des activités d'audit et demande au Conseil d'administration d'approuver le programme de révision. Elle procède au moins une fois par an à une évaluation globale des risques encourus par la banque. La Révision interne remet au Conseil d'administration un rapport trimestriel sur les audits effectués ainsi que sur les autres activités, et l'informe sur la mise en œuvre des recommandations de la Révision interne et de la société d'audit. Les tâches et compétences ainsi que l'organisation de la Révision interne sont décrites dans le «cahier des charges de la Révision interne», qui a été approuvé par le Conseil d'administration. Le Comité d'audit du Conseil d'administration supervise les activités de la Révision interne. La Révision interne échange en permanence avec la société d'audit concernant l'évaluation des risques et la situation en matière de risque. Les prestations d'audit de la Révision interne et de la société d'audit sont coordonnées dans le respect des tâches respectives. Dans son travail, la Révision interne applique des directives strictes en matière de qualité et base ses procédures sur les normes de révision internationales reconnues et en conformité avec les directives de l'Institute of Internal Auditing Switzerland (IIAS).

**Contrôle des risques**

Les organes de contrôle indépendants (notamment Contrôle des risques et Compliance), qui dépendent du Chief Risk Officer, surveillent le profil de risque de la banque et assurent le respect des consignes relatives à la politique de risque et le reporting des risques intégré à la Direction générale et au Conseil d'administration. Le Contrôle des risques, en particulier, est responsable de l'élaboration des méthodes de mesure des risques, de certaines parties de la procédure de réception de nouveaux produits, services, canaux de distribution, etc. et méthodes d'évaluation, de la validation des modèles ainsi que de l'exécution et de l'assurance qualité de la mesure des risques effectuée.

Les instances de contrôle indépendantes rapportent mensuellement au Comité de risque et des finances, dans le cadre du reporting des risques intégré et trimestriellement au Conseil d'administration, l'évolution du profil de risque, les principaux événements internes et externes ainsi que les constatations faites dans le cadre de l'activité de surveillance. Le reporting comprend différents rapports consacrés à chaque type de risque; ces rapports, dont la fréquence de parution et le cercle de destinataires sont fonction des risques concernés, visent à assurer une information complète, objective et transparente des décideurs et des organes de surveillance. Si la situation l'exige, le responsable du Contrôle des risques a en tout temps le droit de faire remonter l'information au Conseil d'administration. Le responsable du Contrôle des risques présente son rapport annuel au Comité d'audit et au Comité des risques une fois par an.

**Fonction Compliance**

Le responsable de Compliance dispose en tout temps d'un droit de remontée de l'information au Conseil d'administration. En outre, il rapporte directement au Conseil d'administration une fois par an dans le cadre du reporting des risques et présente son rapport annuel au Comité d'audit et au Comité des risques une fois par an. Il incombe à la fonction Compliance de veiller au respect des dispositions applicables et de communiquer en temps utile sur les manquements constatés en matière de compliance. Par ailleurs, la fonction Compliance exécute le cas échéant certaines tâches de surveillance et de contrôle des opérations individuelles, et prend des mesures de pilotage des risques au cas par cas, comme la rédaction de directives dans le cadre de l'application de nouveaux actes normatifs ou l'organisation de séminaires de formation. De plus, elle vérifie au moins une fois par an le contexte réglementaire ainsi que l'inventaire des risques de compliance et établit le plan d'action annuel axé sur le risque, lequel est soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Il lui incombe, de surcroît, de fournir des conseils prévisionnels visant à éviter ou à minimiser les risques et menaces résultant de dispositions réglementaires nouvelles ou existantes.

## Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque Migros est composé de six personnes. Depuis le 23 mai 2024, Bernhard Kobler en assume la présidence.

Le profil de chaque membre du Conseil d'administration figure ci-après, avec les données suivantes: nom, formation, nationalité, année de naissance, fonction, parcours professionnel et principaux mandats. Les informations concernant les principaux mandats se limitent aux entreprises, organisations et fondations importantes, aux entreprises en lien avec la Banque Migros, aux fonctions permanentes occupées dans des groupes d'intérêts importants ainsi qu'aux mandats exercés pour le compte de la Banque Migros. Aucun membre n'exerce de fonction publique ou de mandat politique. Sauf indication contraire, la date de référence est toujours le 22 août 2024.

---

### *Bernhard Kobler*

Président du Conseil d'administration  
Advanced Management Programme (INSEAD) et diplômé de la Swiss Banking School  
Suisse, né en 1957

#### **Parcours professionnel**

Bernhard Kobler est membre indépendant du Conseil d'administration depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il est président du Conseil d'administration depuis le 23 mai 2024. Il est également membre du Comité de crédit, du Comité des risques et du Comité du personnel.

Il débute sa carrière chez UBS SA, où il a été en dernier lieu responsable du secteur Retail Banking pour la région de Zurich. À partir de 1998, il travaille à la Banque cantonale de Lucerne et en devient Chief Executive Officer en 2004. De 2015 à 2016, il est responsable de la zone de marché Suisse centrale à la Banque Julius Baer & Cie SA.

#### **Principaux mandats**

- Fondation St. Charles Hall, Paul et Gertrud Fischbacher-Labhardt, président du Conseil de fondation
- GSW Gemeinnützige Stiftung für preisgünstigen Wohnraum Luzern, président du Conseil de fondation
- B. Braun Medical AG, président du Conseil d'administration
- DentaCore SA, membre du Conseil d'administration

---

### *Mario Irminger*

Vice-président du Conseil d'administration  
Expert-comptable et fiduciaire diplômé fédéral  
Suisse, né en 1965

#### **Parcours professionnel**

Mario Irminger est membre et vice-président du Conseil d'administration depuis le 23 mai 2024; il est également président du Comité du personnel et membre du Comité de crédit.

Il débute sa carrière professionnelle chez UBS dans la gestion de titres, puis travaille chez Ernst & Young dans l'audit, avant de rejoindre Heineken, où il est en activité de 1995 à 2010, en dernier lieu en tant que CFO. Il travaille ensuite chez Denner jusqu'en 2023, d'abord en tant que CFO pendant un an, puis en tant que CEO. Depuis mai 2023, il est président de la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros.

#### **Principaux mandats**

- Medbase AG, président du Conseil d'administration
- Supermarché Migros SA, vice-président du Conseil d'administration
- Digitec Galaxus SA, membre du Conseil d'administration
- Migros Fachmarkt AG, membre du Conseil d'administration

---

## Isabelle Zimmermann

Membre du Conseil d'administration  
Mag. rer. soc. oec. (université d'Innsbruck, Autriche)  
et experte-comptable diplômée fédérale Autrichienne, née  
en 1974

### Parcours professionnel

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Isabelle Zimmermann est membre du Conseil d'administration ainsi que du Comité d'audit, du Comité des risques et du Comité du personnel.

Elle débute sa carrière professionnelle chez Ernst & Young SA à Berne. De 2004 à 2021, elle occupe différentes fonctions financières au sein du groupe Hilti, notamment en tant que CFO Europe centrale en Allemagne et Finance Director chez Hilti Amérique du Nord. De 2019 à 2021, elle exerce sa dernière fonction au sein du groupe Hilti en tant que Head of Corporate Audit and Risk Management chez Hilti au Liechtenstein. En novembre 2021, Isabelle Zimmermann rejoint la Fédération des coopératives Migros. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, elle est membre de la Direction générale et responsable du département Finances du groupe Migros.

### Principaux mandats

- Fédération des coopératives Migros, membre de la Direction générale
- Hotelplan Suisse, MTCH SA, vice-présidente du Conseil d'administration
- Ex Libris SA, vice-présidente du Conseil d'administration
- Migros Participations SA, vice-présidente du Conseil d'administration
- Caisse de pensions Migros, présidente du Conseil de fondation
- Migros Digital Solutions, membre du Conseil d'administration
- Denner SA, membre du Conseil d'administration

---

## Isabel Stirnimann Schaller

Membre du Conseil d'administration  
Docteur en droit (Université de Saint-Gall), avocate  
Suisse et Péruvienne, née en 1969

### Parcours professionnel

Isabel Stirnimann est membre indépendante du Conseil d'administration et présidente du Comité d'audit et du Comité des risques depuis 2012. Elle était associée de l'étude Nobel & Hug à Zurich jusqu'à mi-2018 et exerce depuis à titre indépendant. Elle est spécialisée en droit bancaire et financier ainsi qu'en droit commercial et des sociétés.

### Principaux mandats

- Fundación Educación, vice-présidente du conseil de fondation

---

## Michael Hobmeier

Membre du Conseil d'administration  
Ingénieur électricien diplômé (EPF Zurich) et licencié en sciences  
économiques (Université de Saint-Gall)  
Suisse, né en 1965

### Parcours professionnel

Michael Hobmeier est membre indépendant du Conseil d'administration, président du Comité de crédit et membre du Comité d'audit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Michael Hobmeier a travaillé pendant dix ans comme partenaire chez IBM Business Consulting Services et PwC. À partir de 2003, il travaille chez Valiant et devient CEO de la Banque Valiant en 2005, puis CEO de Valiant Holding en 2010. Depuis 2013, il soutient activement les start-up dans des secteurs porteurs comme la Fintech et la High-tech, notamment en tant que CIO de Verve Capital Partners SA.

### Principaux mandats

- Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega), président de la Fondation Rega

---

## Barbara Bieri

Membre du Conseil d'administration  
Spécialiste bancaire, planificatrice financière et experte immobilière avec brevet fédéral Suisse, née en 1974

### Parcours professionnel

Barbara Bieri est membre du Conseil d'administration et représentante du personnel de la Banque Migros SA depuis le 22 août 2024.

Elle est conseillère à la Banque Migros SA depuis 2009. Auparavant, elle a exercé différentes fonctions au sein du Groupe Raiffeisen.

### Principaux mandats

Aucun

## Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Nom	Fonction	Comité d'audit	Comité de crédit	Comité des risques	Comité du personnel
Bernhard Kobler	Président (depuis 2024) Membre indépendante (depuis 2017)		Membre	Membre	Membre
Fabrice Zumbrunnen	Président (2018 à 2024)				
Mario Irminger	Vice-président du Conseil d'administration (depuis 2024)		Membre		Président
Isabelle Zimmermann	Membre (depuis 2022)	Membre		Membre	Membre
Dr. Isabel Stirnimann	Membre indépendante (depuis 2012)	Présidente		Présidente	
Michael Hobmeier	Membre indépendant (depuis 2018)	Membre	Président		
Barbara Bieri	Membre en tant que représentante du personnel (depuis 2024)				
Ursula La Roche <sup>1</sup>	Membre indépendante (2023 à 2024)				
Irene Billo-Riediker	Membre en tant que représentante du personnel (2018 à 2024)				

<sup>1</sup> Le 23 février 2024, Ursula La Roche a annoncé sa démission du Conseil d'administration de la Banque Migros SA, avec effet au 31 juillet 2024. La recherche d'une personne appropriée pour lui succéder a été lancée immédiatement, mais n'est pas encore terminée.

### Rémunérations

La rémunération des membres indépendants du Conseil d'administration est constituée de trois composantes: des honoraires de base fixes liés à la fonction de membre du Conseil d'administration, des honoraires fixes supplémentaires liés à l'activité au sein d'un Comité ainsi que des conditions préférentielles sur les produits et services de la Banque Migros qui sont d'usage sur le marché. La Banque Migros peut octroyer à chaque membre du Conseil d'administration des prêts et crédits personnels selon les critères d'appréciation en vigueur dans le secteur bancaire. La rémunération du Conseil d'administration est intégralement versée en espèces, à l'exception des conditions préférentielles.

Les membres salariés du Conseil d'administration ne perçoivent aucune indemnité. Seule la représentante du personnel reçoit des jetons de présence fixes pour les tâches remplies en dehors de ses heures de travail ordinaires.

La marche des affaires n'a aucune incidence directe sur le montant de la rémunération. Le Comité du personnel du Conseil d'administration fixe le montant des rémunérations. À cette fin, il se réfère à des entreprises comparables et fixe les montants de manière à ne pas créer d'incitations susceptibles de générer des conflits d'intérêts dans l'exercice des tâches.

## Direction générale

### Tâches

La Direction générale est subordonnée au Conseil d'administration. La Direction générale est chargée de la gestion de la Banque Migros. Ses principales tâches et compétences sont les suivantes:

- définition de la charte, de la stratégie d'entreprise (y compris en matière de durabilité), de la politique commerciale, des objectifs annuels, de la planification des investissements et du budget;
- exécution des décisions du Conseil d'administration;
- définition de la structure organisationnelle, élaboration des prescriptions et définition des compétences dans les activités bancaires, sous réserve des compétences du Conseil d'administration;
- gestion de la structure du bilan et des liquidités ainsi que pilotage opérationnel des revenus et des risques;
- respect permanent des prescriptions légales, statutaires et réglementaires, et notamment élaboration et maintien d'une organisation Compliance adaptée;
- élaboration et entretien de processus internes adéquats, d'un système d'information de gestion approprié, d'un système de contrôle interne ainsi que d'une infrastructure technologique adaptée;
- définition des compétences de crédit;
- fixation des taux d'intérêt et commissions pour les opérations actives et passives ainsi que pour les autres services;
- représentation de la banque à l'extérieur, relations publiques dans l'intérêt de la banque.

### Organisation interne

La Direction générale se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais en règle générale une fois par semaine et sur convocation du président de la Direction générale ou du président adjoint. La Direction générale peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres sont présents. Elle prend ses décisions à la majorité des voix présentes.

Les décisions peuvent également être prises par voie de circulaire lorsqu'il s'agit d'affaires de routine ou de décisions revêtant un caractère particulièrement urgent, qu'aucun membre ne demande de délibération orale et que la majorité des membres de la Direction générale est atteignable.

Le Conseil d'administration élit un membre de la Direction générale à la présidence de la Direction générale. La présidente ou le président de la Direction générale assume les missions et compétences suivantes:

- traitement et exécution des affaires courantes
- information du Conseil d'administration en cas d'événements extraordinaires
- préparation des demandes au Conseil d'administration
- nomination des membres de la Direction
- participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités

## Membres de la Direction générale

La Direction générale de la Banque Migros comprend six membres. Elle dispose d'une vaste expérience bancaire et financière. Les profils des membres de la Direction générale sont présentés ci-après, avec les données suivantes: nom, formation, nationalité, année de naissance, fonction, parcours professionnel et principaux mandats. Les informations concernant les principaux mandats se limitent aux entreprises, organisations et fondations importantes, aux entreprises en lien avec la Banque Migros, aux fonctions permanentes occupées dans des groupes d'intérêts importants ainsi qu'aux mandats exercés pour le compte de la Banque Migros. Aucun membre n'exerce de fonction publique ou de mandat politique.

---

### Manuel Kunzelmann

Président de la Direction générale (CEO)  
Exec. Master of Business Administration UZH, économiste d'entreprise HES, Master of Advanced Studies FHO in Business Information Management  
Suisse, né en 1974

#### Parcours professionnel

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, Manuel Kunzelmann dirige l'entreprise en tant que président de la Direction générale. Il a exercé auparavant différentes fonctions de direction auprès de la Banque cantonale de Bâle-Campagne depuis 2009, en dernier lieu en tant que membre de la Direction générale, où il était responsable du domaine d'activités Stratégie et Prestations de marché. Avant cela, il a occupé pendant dix ans différentes fonctions de direction chez UBS SA.

#### Principaux mandats

- Fondation de prévoyance de la Banque Migros, président du Conseil de fondation
- Fondation de libre passage de la Banque Migros, président du Conseil de fondation
- Visa Payment Services SA, membre du Conseil d'administration
- CYP Association, président
- Coordination des banques domestiques (CBD), membre du Conseil

---

### Stephan Wick

Responsable Technology & Operations  
Licencié en économie publique, informaticien de gestion diplômé (Université de Zurich)  
Suisse, né en 1965

#### Parcours professionnel

Depuis son entrée à la Banque Migros en 2004, Stephan Wick est responsable de l'informatique et de la logistique de la banque en tant que membre de la Direction générale. Il est président adjoint de la Direction générale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007. Auparavant, il a travaillé cinq ans comme développeur de logiciels et chef de projet à la Bourse suisse et, à partir de 1999, il fonde le Business Competence Center Operations à Credit Suisse. Il est notamment responsable de la gestion de projet d'entreprise d'une nouvelle banque de transactions sur titres à l'échelle du groupe (programme SEC2000).

#### Principaux mandats

- Fondation de prévoyance de la Banque Migros, vice-président du Conseil de fondation
- Fondation de libre passage de la Banque Migros, vice-président du Conseil de fondation

---

## *Rolf Knöpfel*

Responsable Products & Marketing  
Executive Master of Business Administration, HES Kalaidos  
Informaticien de gestion diplômé, IFA  
Suisse, né en 1972

### **Parcours professionnel**

Rolf Knöpfel est membre de la Direction générale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et responsable du secteur Innovation et marketing. Auparavant, il a travaillé dans le domaine de la logistique, d'abord comme responsable de la gestion des processus, ensuite comme responsable des projets stratégiques, puis comme responsable du développement commercial. Ses priorités sont la commercialisation et le développement de produits et de services, ainsi que de leurs processus, applications et services de Business Intelligence. Rolf Knöpfel travaille à la Banque Migros depuis 2002. Auparavant, il a été employé pendant quelques années chez Skyguide, en dernier lieu comme responsable de la gestion de l'information.

### **Principaux mandats**

- GOWAGO SA, membre du Conseil d'administration

---

## *Peter Mock*

Responsable Gestion des risques et finances (CRO et CFO)  
MSc. in Business and Economics  
Suisse, né en 1969

### **Parcours professionnel**

Peter Mock est membre de la Direction générale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et dirige à ce titre le domaine Gestion des risques et finances. Il a rejoint la Banque Migros le 1<sup>er</sup> janvier 2021 comme responsable Trésorerie et négoce. Auparavant, il occupait un poste similaire à la Banque cantonale de Bâle-Campagne. Avant cela, il a occupé pendant plusieurs années le poste de Head Customer Finance chez Syngenta Crop Protection. Il a aussi été Sector Head Treasury à Credit Suisse pendant plusieurs années.

### **Principaux mandats**

- Banque des Lettres de Gage des Établissements suisses de Crédit hypothécaire, membre du Conseil d'administration
- esisuisse, membre du Comité directeur

---

## *Bernd Geisenberger*

Responsable Clientèle Entreprises  
Diplômé en gestion  
Allemand, né en 1974

### **Parcours professionnel**

Bernd Geisenberger est membre de la Direction générale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et, à ce titre, responsable du segment Clientèle Entreprises. Il était Managing Partner et membre du Conseil d'administration d'un cabinet zurichois de conseil en fusion-acquisition avant de rejoindre la Banque Migros. Auparavant, il a occupé pendant plus de 20 ans différentes fonctions dans une grande banque allemande, en dernier lieu comme responsable de l'activité PME en Suisse.

### **Principaux mandats**

Aucun

---

## *Markus Schawalder*

Responsable Clients privés  
Master of Advanced Studies en gestion bancaire, économiste d'entreprise HES  
Suisse, né en 1974

### **Parcours professionnel**

Markus Schawalder est membre de la Direction générale depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 et dirige à ce titre le segment Clients privés. Il a acquis une expérience professionnelle en tant que responsable Clients privés à la Liechtensteinische Landesbank, responsable Clients privés et responsable du développement commercial à la Banque cantonale de Bâle, Head Product Management & Business Development à la banque now, responsable de la gestion stratégique et chef de projet Introduction sur le marché Actifs chez PostFinance.

### **Principaux mandats**

- CSL Immobilier SA, membre du Conseil d'administration
- Fondation de prévoyance de la Banque Migros, membre du Conseil de fondation
- Fondation de libre passage de la Banque Migros, membre du Conseil de fondation
- Association suisse des banquiers (ASB), membre du Comité directeur Retail Banking

**Membres de la Direction générale**

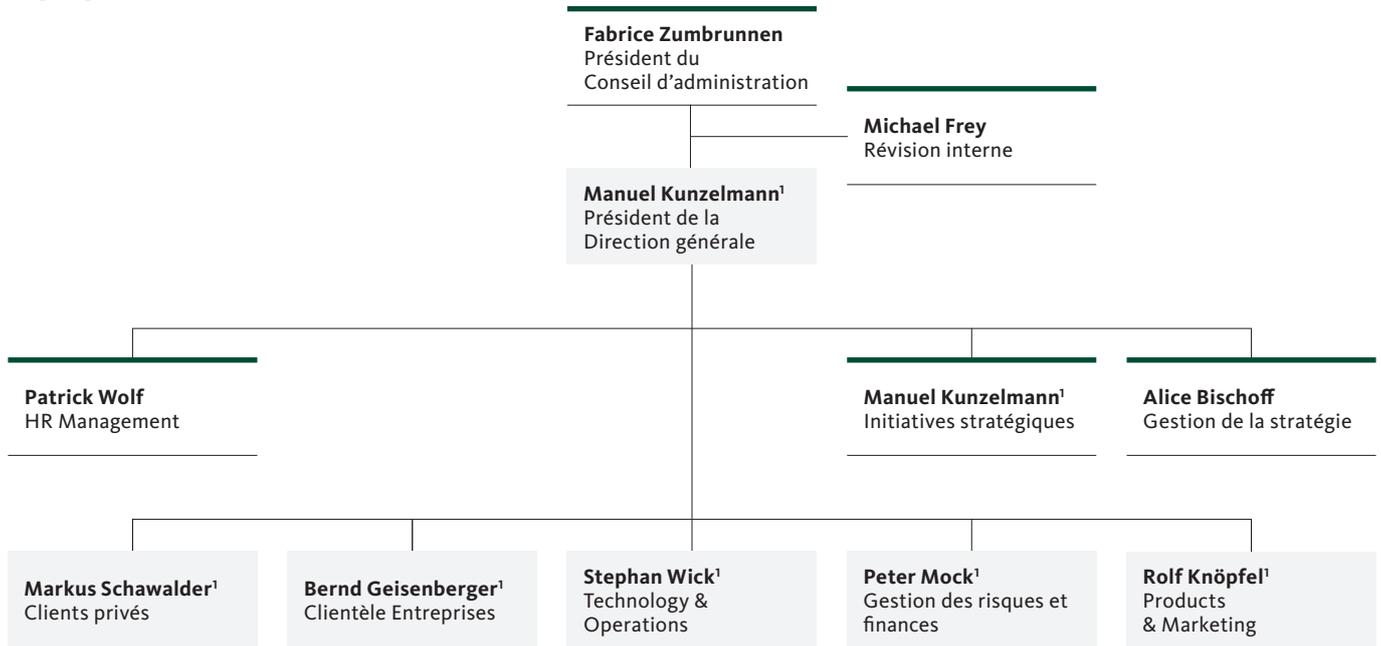
Nom	Année de naissance	Nationalité	Fonction / domaine de compétence	Entrée à la Direction générale
Manuel Kunzelmann	1974	Suisse	Président de la Direction générale (CEO)	1.5.2020
Stephan Wick	1965	Suisse	Responsable Technology & Operations (CIO et COO)	1.11.2004
Rolf Knöpfel	1972	Suisse	Responsable Products & Marketing	1.1.2017
Peter Mock	1969	Suisse	Responsable Gestion des risques et finances (CRO et CFO)	1.9.2022
Bernd Geisenberger	1974	Allemande	Responsable Clientèle Entreprises	1.9.2018
Markus Schawalder	1974	Suisse	Responsable Clients privés	1.4.2021

**Rémunérations**

La rémunération des membres de la Direction générale est constituée de trois éléments: un salaire de base fixe (indemnités forfaitaires comprises), une indemnité de mobilité ainsi que des conditions préférentielles sur les produits et services de la Banque Migros. Aucune rémunération variable (bonus) n'est versée. La Banque Migros peut octroyer à chaque membre de la Direction générale des prêts et crédits privés selon les critères d'évaluation en vigueur dans le secteur bancaire. Les membres de la Direction générale ainsi que leurs proches bénéficient des produits bancaires de la Banque Migros aux conditions préférentielles qui sont d'usage sur le marché et s'appliquent à tous les collaborateurs de la Banque Migros. Les rémunérations, à l'exception des conditions préférentielles, sont intégralement versées en espèces.

Le Comité du personnel du Conseil d'administration examine et définit chaque année, selon son appréciation, le montant de la rémunération fixe des membres de la Direction générale pour l'exercice suivant. Le traitement des propositions relatives à la rétribution de la Direction générale se fait en l'absence de ses membres. Le président de la Direction générale participe notamment avec voix consultative à la discussion sur la rémunération des membres de la Direction générale et soumet une proposition au Comité du personnel.

## Organigramme (à compter du 22 août 2024)



¹ Membre de la Direction générale

## Organe de révision

Depuis 2022, l'organe de révision / la société d'audit de la Banque Migros est Ernst & Young SA, qui est nommée par l'Assemblée générale pour une période d'un an, la dernière fois le 23 mai 2024. Le réviseur en chef est Patrick Schwaller. Les coûts relatifs à l'audit des comptes annuels et à l'audit prudentiel pour l'exercice 2023 s'élèvent à 900 000 CHF. Les autres honoraires, p. ex. pour des prestations connexes à l'audit, s'élèvent à 182 000 CHF.

## Outils d'information de l'organe de révision / la société d'audit

Les rapports de l'organe de révision / la société d'audit sont examinés par le Comité d'audit du Conseil d'administration et portés à la connaissance de l'ensemble du Conseil d'administration. Le réviseur responsable est, en principe, présent lors du traitement des rapports par le Conseil d'administration ou le Comité d'audit. Chaque année, le Comité d'audit examine, en outre, l'évaluation des risques ainsi que la planification des audits de l'organe de révision / la société d'audit qui en résulte, et en discute en présence du réviseur responsable. Le Comité d'audit discute régulièrement avec le réviseur responsable de la pertinence des systèmes de contrôle internes et de leur adéquation avec le profil de risque de la banque, ainsi que du rapport sur l'audit des comptes de l'organe de révision / la société d'audit et du rapport sur l'audit prudentiel.

Sur la base des rapports et des séances communes avec le réviseur responsable, le Comité d'audit évalue les prestations et les honoraires de l'organe de révision / la société d'audit et s'assure de son indépendance. La société d'audit et la Révision interne disposent en tout temps d'un accès direct au Comité d'audit.

## Stratégie et profil de risque

À l'instar d'autres banques et établissements financiers, la Banque Migros est exposée à différents risques. La gestion des risques de crédit, de marché, de structure du bilan, de compliance et opérationnels est considérée comme l'une des principales missions de la Direction générale. La gestion des risques se fonde sur la politique de risque qui a été élaborée par le Conseil d'administration et a également fait l'objet de révisions dans le courant de l'exercice. Des informations générales sur le processus de gestion des risques et l'orientation stratégique en matière de risques figurent aux pages 21 à 36 du rapport annuel 2023.

## Structure de distribution (à partir du 22 août 2024)

Responsables	Région Mittelland	Région Suisse du Nord-Ouest	Région Suisse orientale	Région Romandie	Région Tessin	Région Zurich	Canaux directs
Clients privés	Thomas Widrig	Thomas Friedli	Stefan Hollenstein (par intérim)	Jean-Jacques Isler	Alberto Crugnola	Klaus Wiemann	David Andreae <sup>1</sup>
Clientèle Entreprises	Christoph Steiner	Christoph Steiner	Edmund Mayer	Cornelius Pretnar	Cornelius Pretnar	Edmund Mayer	Björn Stiefvater <sup>2</sup>
Services	Maria Yolanda Pereiro Perez	Martin Kradolfer	Stephan Reichmuth	Laurent Savoy	Alberto Crugnola	Ralph Schürer	–

<sup>1</sup> Banking Direct Clients privés

<sup>2</sup> Business Direct Clientèle Entreprises

### Région Mittelland

Berne: Zeughausgasse, Murtenstrasse, Brünnen; Bienne, Brigue, Burgdorf, Köniz, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoune

### Région Suisse du Nord-Ouest

Aarau, Bâle, Aeschenvorstadt, Grosspeter Tower, Frick, Lenzburg, Liestal, Olten, Reinach (BL), Riehen, Wohlen, Zofingue

### Région Suisse orientale

Amriswil, Buchs (SG), Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Landquart, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Saint-Gall, Schaffhouse, Wil, Winterthour

### Région Romandie

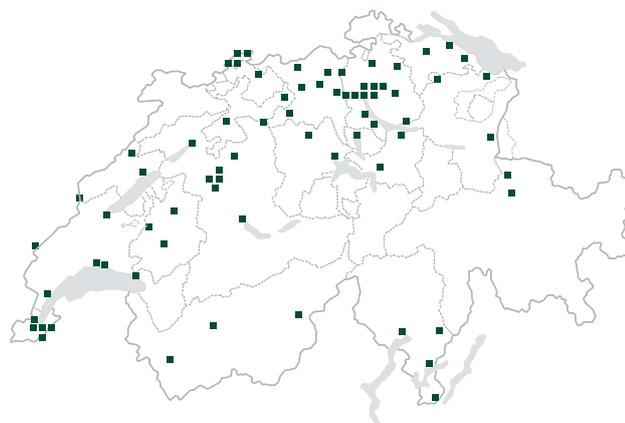
Aigle, Bulle, Fribourg, Carouge, Genève: Balexert, Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rive; La Chaux-de-Fonds, Lausanne: Place de l'Europe, Rue Madeleine; Rue de Genève; Martigny, Meyrin-Vernier, Morges, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey, Yverdon-les-Bains

### Région Tessin

Bellinzone, Chiasso, Locarno, Lugano

### Région Zurich

Affoltern am Albis, Baden, Brugg, Bülach, Thalwil, Uster, Wädenswil, Wallisellen Richti, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse



■ 75 succursales  
(y compris sites de conseil dédiés à la clientèle Entreprises et dans les bureaux de poste)

### Impressum

Banque Migros SA, case postale, 8010 Zurich, [www.banquemigros.ch](http://www.banquemigros.ch)  
Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h  
Typographie: Feldner Druck AG, PrePrintStudio